



Municipalité de Saint-René-de-Matane

RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, en cette séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane du 6 juillet 2021, j'ai le plaisir de vous transmettre les faits saillants du rapport financier et du rapport des vérificateurs, pour l'exercice financier 2020 tel que vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S. E. N. C. R. L. mandaté par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane à cet effet.

Suite à la réalisation du mandat, dans son rapport du vérificateur est d'avis que : « Les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Les états financiers au 31 décembre 2020 nous indiquent un surplus de 210 286 \$. De ce surplus un montant de 175 000 \$ a été affecté à l'exercice financier 2021. De plus, le montant non utilisé de 35 286 \$ de la subvention reçue dans le cadre de la pandémie de COVID-19 a également été reporté à l'année 2021.

Sur les charges totales, un montant de 324 698 \$ que constituent des frais pour des obligations incontournables ou des quotes-parts :

- Quote-part de la MRC : 95 901 \$
- Sécurité publique (Service incendie) : 149 710 \$
- Urbanisme : 51 208 \$
- Loisirs et culture (supra-locaux, bibliothèque) : 27 879 \$

En 2020, des dépenses en immobilisations ont également été réalisées :

Renouvellement des systèmes informatiques (bureau, salle de conférence) : 12 671 \$
Tableau d'affichage de vitesse : 5 768 \$

De plus, l'année 2020 fut une année de changement au niveau du personnel. Il fut difficile de remplacer Madame Yvette Boulay au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière. L'administration est maintenant composée de nouveaux employés.

Le 7 décembre 2020, lors d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, les membres ont adopté un budget équilibré pour l'année 2021. La valeur imposable étant stable, le taux de taxation a été maintenu à 0,95 \$ du cent dollar d'évaluation pour 2021.

En conclusion, les finances de la Municipalité de Saint-René-de-Matane sont en bonne santé. Les élus et l'administration ont pour objectif de poursuivre le développement de la Municipalité.

Rémi Fortin,
Maire